

Niveau : <b>terminale</b>						
Titre de la séquence : <b>remédiation</b>						
Durée : <b>une demi-heure</b>						
<b>Ecrit</b>				<b>Oral</b>		
<b>Travail individuel</b>				<b>Travail collectif</b>		
<b>Erreur consignes</b>	<b>Erreur habitudes scolaires</b>	Erreur conceptions alternatives	Erreur opération intellectuelle	<b>Erreur démarches</b>	Erreur surcharge cognitive	Erreur autre discipline
Après une évaluation diagnostique		<b>Après une évaluation formative</b>		<b>Après une évaluation sommative</b>		
<b>Routinier</b>				<b>Ponctuel</b>		

Terminale\_remédiation\_consignes2(CM)

## Exercice de remédiation n°2

**Questionnement :** Quels sont les caractéristiques contemporaines et les facteurs de la mobilité sociale ?

**Niveau :** Terminale

**Compétences :** Comprendre le sens de la question (verbe-consigne : « distinguer »). (Re)prendre conscience des attendus de l'évaluation.

**Consignes :**

**1. A quel sujet peut correspondre la réponse suivante ? Justifier (notamment en s'intéressant au plan de la réponse).**

*Dans les sociétés occidentales contemporaines, autant dans le passé qu'au présent, les individus la constituant sont plus ou moins mobiles, c'est-à-dire se déplacent dans l'espace social, changeant de positions (en France, mesurées par les catégories socioprofessionnelles [CSP] auxquelles on peut appartenir). Le statut social, la position sociale est avant tout acquis, non hérité, assigné.*

*Cependant, la mobilité peut revêtir deux formes différentes : la mobilité intergénérationnelle (dite mobilité sociale par l'INSEE -Institut National de la Statistique et des Études Économiques) et la mobilité intragénérationnelle (qualifiée de professionnelle ou de biographique par l'INSEE).*

*La principale distinction entre les deux formes concerne les générations que l'on étudie : alors que la mobilité sociale amène à comparer la situation professionnelle d'un descendant par rapport à son ascendant (donc à mettre en parallèle deux générations, actuelle et ancienne, traditionnellement, la CSP du fils âgé entre 40 et 59 ans avec la CSP du père), la mobilité professionnelle s'intéresse à l'évolution de carrière d'une même génération, d'un même individu en confrontant sa situation professionnelle en début, milieu et fin de carrière.*

*Ainsi, un fils de profession intermédiaire (par exemple, un professeur des écoles, un instituteur) devenu cadre et profession intellectuelle supérieure (par exemple, ingénieur) illustre un cas de mobilité intergénérationnelle (entre deux générations), sociale : la position socioprofessionnelle du fils étant meilleure que celle du père, il s'agit d'une mobilité verticale ascendante (changement de statut social vers le haut) ou d'une promotion sociale.*

*Par contre, un individu membre des professions intermédiaires à l'âge de 40 ans (par exemple un technicien) se retrouvant en fin de carrière, quelques années avant de partir en retraite, simple employé en intérim dans le commerce, suite à son licenciement pour motif économique de son entreprise industrielle, illustre un cas de mobilité intragénérationnelle (à l'intérieur d'une même génération), professionnelle ou biographique : la position socioprofessionnelle de cet actif étant moins bonne en fin de carrière qu'en début, il s'agit d'une mobilité verticale descendante (changement de statut social vers le bas) ou d'un déclassement social (démotion).*

2. Complétez la grille d'évaluation suivante (*cela suppose que les élèves aient déjà été familiarisés à la grille d'évaluation de l'EC1*) :

Grille d'évaluation EC1: 4 points

Critères	Barème*
<b>Notions :</b> - ...	2 x 0,25
<b>Mécanisme(s) :</b> - ....	1 + 2 x 0,5
<b>Illustration(s) :</b> - ...	2 x 0,75

\* (*on peut laisser les élèves fixer eux-mêmes la ventilation des 4 points*)

## **INDICATIONS DE CORRECTION :**

1. Sujet : « distinguer la mobilité sociale intergénérationnelle de la mobilité sociale professionnelle »  
(sujet bac Polynésie, 2021, normale).

Plan : introduction (avec généralité sur le terme « mobilité » -dont on peut se passer) ; deux formes de mobilité ; principale différence entre les deux formes (on pourra en rajouter d'autres) ; exemples.

2. Une grille possible (sur 4 points) :

Critères	Barème
<b>Notions :</b> - Idée de mobilité sociale comme <u>changement/déplacement</u> entre <u>PCS/CSP</u> (EXPLICITE)	2 x 0,25
<b>Mécanisme :</b> un essentiel à bien présenter - La différence porte sur <u>la génération</u> : <u>chgt entre deux générations</u> (= mobilité sociale) ; <u>chgt au cours d'une vie, en suivant une génération</u> (= mobilité professionnelle ou biographique => <i>utiliser nécessairement « intragénérationnel », sinon -0,25</i> ). On accepte d'autres différences si les explications sont pertinentes	1 + 2 x 0,5
<b>Illustration :</b> - <u>Un exemple précis/développé de chaque mobilité</u> en utilisant quelques qualificatifs quant au résultat de la mobilité	2 x 0,75